

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2019

L'an Deux mil dix neuf, le 25 Novembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 18 Novembre 2019, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, en Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : MM. BEAUDOIN D. - FUJS F. - GIRBE D. - LANCELOT G. -
LELIÈVRE G. - PETITIMBERT P. - QUILLEVÉREÉ -
THIERRY A.
Mmes ABSOLU B. - BURGEVIN C.

Absent excusé : M. DUMAS D.

Secrétaire de séance : Mme ABSOLU B.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU 30 SEPTEMBRE 2019

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion du 30 Septembre 2019, lequel est adopté à l'unanimité.

ADHÉSION AU CONTRAT DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET (D21)

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 25 alinéa 6,

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu la Directive [2004/18/CE](#) du Parlement européen et du Conseil, du 31 mars 2004, relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services,

Vu la Circulaire n°RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents,

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 2/10

Vu la délibération du Comité Syndical décidant de se joindre à la procédure de mise en concurrence engagée par le Centre de Gestion de la FPT du LOIRET,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du LOIRET en date du 25 juin 2019 autorisant la signature de conventions de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire,

Vu l'avis du CTP en date du 7 octobre 2019,

Vu l'exposé du Président,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, et voté à l'unanimité :

DÉCIDE d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour :

le risque santé c'est-à-dire les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne et la maternité :

1. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement au contrat référencé pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de Gestion de la FPT du LOIRET.

2. Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

- D'opter pour le versement d'une aide directe et individuelle à l'attention des agents.
- D'octroyer une participation individuelle pour l'ensemble de la famille, à hauteur de 20.00 € par mois et par agent, dans la limite de la cotisation mensuelle.

le risque prévoyance c'est-à-dire les risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès,

1. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement au contrat référencé pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de Gestion de la FPT du LOIRET. La collectivité opte pour :

La prise en compte du régime indemnitaire : **OUI - NON**

Niveau 1 : Maintien de salaire	X
Niveau 1+2 : Maintien de salaire + Invalidité	
Niveau 1+2+3 : Maintien de salaire + Invalidité + retraite	

Cocher la case correspondant à votre choix

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 3/10

D21 (suite)

2. Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

Le montant de la participation ne peut excéder le montant de la cotisation ou de la prime qui serait dû en l'absence d'aide. Dans le cas où elle est versée à un organisme, la participation ne peut excéder le montant unitaire de l'aide multiplié par le nombre d'agents bénéficiaires.

Prend acte que l'adhésion à (aux) la convention(s) de participation donne lieu à une contribution aux frais de gestion du Centre de Gestion du Loiret pour un montant annuel, tel que défini ci-après :

Taille de collectivités	1 risque	2 risques
- de 5 agents	20	30
De 5 à 9	25	40
De 10 à 19	45	80
De 20 à 29	65	120
De 30 à 39	85	160
De 40 à 49	105	200
De 50 à 99	125	240
De 100 à 199	180	350
200 et +	255	500

Le Conseil Syndical décide :

- D'adopter la proposition du Président qui prend effet à compter du **1^{er} Janvier 2020**.
- De donner pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer les formalités nécessaires à cette participation.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

AUTORISE le Président à signer tout acte permettant l'adhésion à la convention de mutualisation avec le Centre de Gestion de la FPT du LOIRET pour les risques santé et prévoyance.

PARTICIPATION DU SMAEP POUR LA PROTECTION COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ET PRÉVOYANCE DES AGENTS (D22)

En référence à la délibération D24-2015 du 30 Novembre 2015 instaurant la participation au financement de la protection sociale complémentaire au titre d'un contrat labellisé,

Considérant l'adhésion du SMAEP à la protection sociale complémentaire via une Convention avec le Centre de Gestion du Loiret (CDG45) pour les risques Santé et Prévoyance au 1^{er} Janvier 2020 selon délibération D21-2019 du 25 Novembre 2019,

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 4/10

Vu l'avis du Comité Technique du 7 Octobre 2019,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à l'unanimité,

- MAINTIENT la participation du SMAEP à hauteur de 20.00 € par mois et par agent pour le risque Santé et à hauteur de 20.00 € pour le risque Prévoyance, dans la limite du montant individuel de cotisation pour chacun des risques, à compter du 1^{er} Janvier 2020.
- DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer les formalités nécessaires à cette participation, et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

FORMATION INITIALE CACES R372m CATEGORIE 1 POUR UN ADJOINT TECHNIQUE (D23)

Monsieur le Président expose au Conseil l'opportunité d'effectuer la formation initiale du CACES R372m catégorie 1 nécessaire à la conduite de la minipelle, pour un Adjoint Technique.

Après analyse des propositions remises en séance, soit :

ACTIVA FORMATION - 45140 ORMES

↳ Courriel du 11.01.2019 pour formation sur site de Donnery (4 jours)

Pour un coût total Hors Taxes par Agent de	...	6 160.00 €
Montant TTC	...	7 392.00 €.

Cet organisme dispensant essentiellement des formations intra-entreprises.

AFIC 45 - 45300 PITHIVIERS

↳ Courriel du 18.10.2019 pour formation sur site de Pithiviers du 16 au 18 Décembre 2019 avec tests le 19 ou 20 Décembre 2019 (4 jours)

Pour Formation initiale Catégorie 1 et un coût total H.T. de	...	630.00 €
Montant TTC	...	756.00 €.

Groupe BALLAND - 89100 MAILLOT

↳ Courriel du 18.10.2019 pour formation sur site de Maillot du 2 au 4 Décembre 2019 (3 jours)

Pour une Formation initiale Catégorie 1 et un coût total H.T	...	747.00 €
Montant TTC	...	896.40 €.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 5/10

D23 suite

SOCOTEC - 45430 CHÉCY

↳ Offre DJA0341-C du 06.06.2019 pour formation sur site de Donnery

Pour une Formation initiale Catégorie 1 et un coût total H.T. ... 790.00 €

Montant TTC (4 jours) ... 948.00 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à l'unanimité,

- DÉCIDE de retenir la proposition de la Société AFIC 45 à Pithiviers (45300) relative à la formation initiale du CACES R372m Catégorie 1 pour un coût H.T. de ... 630.00 € (**756.00 € T.T.C.**) dont la dépense sera mandatée à l'article 625 en *Section Exploitation*.

- DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer les formalités nécessaires à cette formation.

FORMATION D'AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (A.I.P.R.) AU NIVEAU OPÉRATEUR POUR UN ADJOINT TECHNIQUE (D24)

Monsieur le Président expose au Conseil l'opportunité d'effectuer début 2020 la formation d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R.) au niveau Opérateur pour un Adjoint Technique, se déroulant sur une journée.

Après analyse des propositions remises en séance, soit :

CFP MALUS - CHAINGY (45380)

↳ Offre N° D190023-A du 03.10.2019 - Coût total Taxes ... 210.00 €.

Montant TTC ... 210.00 €.

CAT 3AE FORMATIONS - SAINT CYR EN VAL (45590)

↳ Offre de formation 1443-13203ALO20191115-4901PC

du 15.11.2019 - Coût total Taxes ... 145.00 €.

Montant TTC ... 174.00 €.

AFIC 45 - PITHIVIERS (45300)

↳ Proposition du 15.11.2019 2019 - Coût total Taxes ... 120.00 €.

Montant TTC ... 144.00 €.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à l'unanimité,

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 6/10

D24 suite

- DÉCIDE de retenir la proposition de la Société AFIC 45 à Pithiviers (45300) relative à la formation A.I.P.R. niveau Opérateur pour un coût H.T. de 120.00 € (**144.00 € T.T.C.**) dont la dépense sera mandatée à l'article 625 en *Section Exploitation*.
- DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer les formalités nécessaires à cette formation, et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

PRIX DE VENTE DE L'EAU POTABLE 2020 AVEC TAXES ASSOCIÉES (D25)

En référence à la délibération D13 du 26 Mars 2019 fixant le prix de vente de l'eau potable à compter du 1^{er} Avril 2019,

Considérant les taux de redevances adoptés au 11^{ème} Programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la période 2019-2024,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à l'unanimité :

DÉCIDE, **qu'à compter du 1^{er} Janvier 2020**, le prix de l'eau facturé aux abonnés sera identique à celui de 2019, soit un **Prix de Vente du m³ d'Eau Potable H.T. s'élevant à ... 0.67 €.**

À ce prix, s'ajoutent toujours la **TVA à 5.5 %** et la **Taxe pour Prélèvement de Ressource en eau** définie par l'Agence de l'Eau SEINE-NORMANDIE à **0.082 €/m³.**

En application de l'article 12 du décret n° 75-996 du 28 octobre 1975, et vu la loi N° 64-1245 du 16 Décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution, une **Redevance pour pollution domestique** est applicable à toutes les communes à partir de 2008, à reverser à l'Agence de l'Eau SEINE NORMANDIE, dont le **taux 2020 est 0.38 à multiplier le volume en m³**, pour les 4 Communes membres du S.M.A.E.P.

PRIX DE VENTE DE L'EAU À LADON POUR L'EXERCICE 2020 (D26)

En référence à la Convention de Vente d'Eau établie le 2 Mars 2006 et reçue en Sous Préfecture le 12 Avril 2006, sur la fourniture d'eau potable par le biais de l'interconnexion de notre réseau avec la Commune de LADON en cas de nécessité,

Considérant que le prix de revient unitaire par m³ de l'eau puisée dans notre réseau est inchangé par rapport à celui de l'année 2019,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, à mains levées, le Conseil Syndical :

MAINTIENT le prix unitaire H.T. à **0.27 €/m³ applicable pour la facturation de 2020**, auquel s'ajouteront les diverses Taxes et Redevances en vigueur.

Copie de cette délibération sera envoyée à la Commune de LADON pour approbation par son Conseil Municipal.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 7/10

COÛT D'ENTRETIEN DE LA STATION D'ÉPURATION DE VILLEMOUTIERS POUR L'ANNÉE 2020 (D27)

Considérant le montant de l'indemnité horaire s'élevant à ...15.50 € pour l'entretien de la Station d'Épuration de Villemoutiers au cours l'année 2019, selon délibération D01 du 4 Février 2019,

Le Conseil syndical après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité,

DÉCIDE de maintenir le coût horaire à **15.50 € pour l'année 2020**,

FIXE un montant total s'élevant à ...**1 612.00 €** pour 104 heures annuelles au titre de l'année 2020 pour la Commune de VILLEMOUTIERS.

Copie de cette délibération sera transmise à la Commune de VILLEMOUTIERS pour approbation par son Conseil Municipal lors d'une prochaine assemblée.

ADMISSION DE CRÉANCES EN NON-VALEUR (D28)

**⇒ ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION D20 du 30
Septembre 2019.**

Considérant le courrier du 5 Novembre 2019 émanant de la Trésorerie de Montargis avec la liste des taxes et produits irrécouvrables,

Après analyse des dossiers présentés,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité :

ACCEPTE l'état d'admission de créances en non-valeur pour les factures d'eau suivantes :

<i>M. GUN Nizamettin</i>	pour ...	40.14 €	au titre de 2013
<i>130 Route d'Orléans</i>	pour ...	46.90 €	au titre de 2014
<i>St Maurice sur Fessard</i>		=====	
<i>(résilié le 31.12.2013)</i>		87.04 €	

<i>Mme DESBOEUF Yolande</i>	pour ...	184.74 €	au titre de 2013
<i>Bois Renard</i>	pour ...	50.64 €	au titre de 2014
<i>Chevillon sur Huillard</i>	pour ...	663.84 €	au titre de 2015
	pour ...	662.83 €	au titre de 2016
	pour ...	807.58 €	au titre de 2017
		=====	
		2 369.63 €	

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 8/10

D28 suite

<i>Mme FOUCHER Martine</i>	pour ...	146.21 €	au titre de 2012
<i>30 Hameau du Migneret</i>	pour ...	244.65 €	au titre de 2013
<i>Chevillon sur Huillard</i>	pour ...	273.64 €	au titre de 2014
	pour ...	251.63 €	au titre de 2015
	pour ...	152.87 €	au titre de 2016
	pour ...	90.64 €	au titre de 2017
	pour ...	154.24 €	au titre de 2018
		=====	
		1 313.88 €	

<i>SCI MAR JEAN</i>	pour ...	50.64 €	au titre de 2011
<i>137 Chemin des Rains</i>	pour ...	50.64 €	au titre de 2012
<i>Chevillon sur Huillard</i>		=====	
<i>(résilié le 31.03.2012)</i>		101.28 €	

<i>Mme DUBOIS Katy</i>	pour ...	512.62 €	au titre de 2009
<i>96 Bis Rue Fontaine Montford</i>	pour ...	550.18 €	au titre de 2010
<i>St Maurice sur Fessard</i>	pour ...	99.23 €	au titre de 2011
<i>(résiliée le 13.05.2013)</i>	pour ...	99.23 €	au titre de 2012
	pour ...	99.23 €	au titre de 2013
		=====	
		1 360.49 €	

<i>M. CARUEL/Mme DUFAUT</i>	pour ...	50.64 €	au titre de 2016
<i>96 Rue du Moulin Neuf</i>			
<i>St Maurice sur Fessard</i>			
<i>(résilié le 30.11.2016)</i>			

<i>M. TOISON Jean Pierre</i>	pour ...	0.40 €	au titre de 2018
<i>162 Route des Brûlys</i>			
<i>Chevillon sur Huillard</i>			

<i>Mme SAUVEGRAIN Annick</i>	pour ...	104.16 €	au titre de 2013
<i>46 Chemin de Bûcheton</i>	pour ...	90.78 €	au titre de 2014
<i>Chevillon sur Huillard</i>	pour ...	97.20 €	au titre de 2015
	pour ...	75.04 €	au titre de 2016
	pour ...	81.25 €	au titre de 2017
	pour ...	77.72 €	au titre de 2018
		=====	
		526.15 €	

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 9/10

D28 suite 1

Notaires CHARDON TARRADE pour ... 20.91 € au titre de 2016
Succession Louis BUVAT(JULIA)
83 Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Mme MERLIN Françoise pour ... 0.10 € au titre de 2018
4 Rue du Bas Préau
45700 VIMORY

Mme REBY Armelle pour ... 0.10 € au titre de 2018
2 Rue des Bleuets
45700 VIMORY

SCI BUISSON pour ... 0.10 € au titre de 2018
16 Le Gros Buisson
45700 VIMORY

M. MOUTON Luc pour ... 0.20 € au titre de 2018
8 Rue des Bleuets
45700 VIMORY
(Résilé le 16.05.2018)

M. TENANT Pierre pour ... 0.50 € au titre de 2017
2 Rue de La Fontaine Montford
45700 Saint Maurice sur Fessard

Mme PASSERIEUX Christiane pour ... 0.10 € au titre de 2018
65 Rue de l'Huilerie
45700 Saint Maurice sur Fessard

Cette dépense, **d'un montant total de ... 5 831.52 €** sera mandatée à l'article 6541 en *Section Exploitation*.

INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS 2020

- Monsieur SAWIKOWSKI propose d'acquérir un nouveau dispositif de relève compteurs sur tablette en raison de la défaillance de l'ancien terminal. L'analyse des propositions sera à l'ordre du jour du prochain Conseil.

2 200 compteurs en radio-relève seraient à investir sur 3 ans (soit environ 60.00 €/compteur) avec le recrutement d'un agent contractuel sur 3 ans affecté intégralement à cette mission (prise de rendez-vous, installation ...) et l'acquisition d'un véhicule dédié à cet agent.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 10/10

Monsieur le Président souhaiterait un rendez-vous démonstratif avec l'un des fournisseurs en Janvier 2020 quant à l'installation des compteurs en radio-relève.

- Monsieur GIRBE évoque l'acquisition d'une station de chloration, invoquant l'absence d'analyse du SMAEP hormis celle demandée par l'ARS. A l'unanimité, les autres élus désapprouvent l'installation d'un tel système.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Président évoque la requête de Mme FARNAULT propriétaire du logement locatif 215 Route de Montargis à Chevillon qui conteste les 120 m³ facturés à ses locataires (au lieu des 400 m³ relevés en Août 2019) invoquant que la fuite provient d'un robinet situé sur la parcelle voisine appartenant à M. JENBACK Eric. Les élus maintiennent la facturation des 120 m³.

Au niveau des créances admises en non-valeur, il conviendra de fermer le compteur de M. GUN à Saint Maurice sur Fessard, de Mme FOUCHER à Chevillon, des Héritiers MAYOUX Kévin à Villemoutiers, en présence d'un élu de la Commune concernée.

- M. LELIÈVRE rappelle la nécessité d'installer la borne de défense incendie Route de Saint Blaise au plus tard au Printemps 2020.

La date du prochain Conseil sera prévue début Février 2020, à définir courant Janvier 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures quarante minutes.